## A. HISTORIQUE

## 1. Origines du Groupe de travail

Mis sur pied à l'automne 1981, le Groupe de travail sur le commerce des services avait pour mandat de présenter au début de l'été 1982 une étude sur les intérêts du Canada lors d'éventuelles négociations multilatérales sur le commerce des services.

Plusieurs développements ont contribué de manière directe ou indirecte à la création de ce groupe. A l'échelle internationale, les participants à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) discutaient de plus en plus de la possibilité de soumettre le commerce des services à certaines règles multilatérales efficaces. Les Etats-Unis en particulier pressaient leurs partenaires commerciaux de démanteler les "obstacles" à la circulation des services et le gouvernement Reagan, arrivé au pouvoir au début de 1981, a accentué les pressions en ce sens. Au Canada, comme ailleurs, on avait fort peu étudié l'ensemble du secteur des services bien que celui-ci suscitait un intérêt grandissant à mesure qu'augmentait la part des services dans l'ensemble de l'économie; ceux-ci représentaient quelque 65 % de l'activité économique en 1980. Plusieurs provinces avaient fait part à des représentants du gouvernement fédéral de leur désir de voir ce sujet étudié plus à fond. Le gouvernement a reconnu que nous connaissions tellement peu la question qu'il était difficile et dangereux d'élaborer des politiques en la matière. Il a alors décidé de créer un petit groupe de travail composé de fonctionnaires de différents ministères fédéraux, placé sous l'égide de l'élément commerce international du ministère de l'Industrie et du Commerce de l'époque et chargé de soumettre un rapport dans des délais assez courts.

## 2. Organisation du Groupe de travail

## (i) Thèmes d'étude

Le Groupe de travail devait surtout se pencher sur le commerce international des services. C'est donc en fonction de ce mandat que se fit la délimitation du champ à étudier. Compte tenu de la rareté des travaux entrepris jusqu'alors au Canada, les sujets ont été choisis plutôt arbitrairement, bien qu'on se soit inspiré des études en cours au sein de l'OCDE, des listes thématiques dressées par les Etats-Unis et des questions susceptibles d'intéresser ou de préoccuper les Canadiens. La liste initiale a été modifiée et étoffée mais elle est demeurée "ouverte" jusqu'à la rédaction finale du